

Communiqué

FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

de Presse

Réforme du système ferroviaire

CONTACT :
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
THIERRY NIER

Ce mardi 30 octobre 2012, le Ministre des transports a présenté les grands contours de la réforme du système ferroviaire. Le Ministre a annoncé la création d'un gestionnaire d'infrastructure unifiée qui réunira la DCF, RFF, SNCF Infra dans le cadre d'une société publique nationale dont le statut juridique n'est pas tranché. Cette société sera rattachée au sein d'un pôle public ferroviaire unifié.

com@cheminotcgt.fr



La Fédération CGT des Cheminots prend acte de cette décision qui met fin à 15 ans (création de RFF en 1997) de désorganisation du système ferroviaire, coûteux pour la Nation, engendrant de nombreux dysfonctionnements, pénalisant les usagers et les cheminots dans l'exercice de leurs métiers au quotidien.

Si la volonté du gouvernement par les annonces du Ministre des Transports semble vouloir privilégier le caractère public de la SNCF, il n'en demeure pas moins que tout n'est pas réglé, par exemple sur la question de la dette.

La Fédération CGT des Cheminots ne cesse de défendre le caractère intégré du système ferroviaire. C'est pour cela qu'elle a toujours combattu la création de RFF.

C'est dans cet état d'esprit qu'elle défend un projet alternatif « la voie du service public », basé sur un gestionnaire d'infrastructure unifié intégré dans la SNCF, s'appuyant sur la création d'établissements multi activité qui permettrait de mettre en œuvre des interfaces et synergies efficaces entre différents services afin de répondre de manière coordonnée aux besoins.

Son fonctionnement s'inscrit dans une proposition plus large par la création d'un pôle public de transport public. L'objectif serait d'assurer une complémentarité des modes de transport et des conditions sociales de haut niveau pour l'ensemble des salariés en lieu et place de la concurrence et de la rentabilité financière.

Par ailleurs, le Ministre, dans son intervention, reconnaît publiquement que les multiples restructurations du Fret ont occasionné son effondrement et une baisse de la qualité de service.

La Fédération CGT des Cheminots ne cesse de dénoncer cette politique de casse du transport de marchandises qui s'est traduite par un report massif du rail vers la route.

263 RUE DE PARIS
93515 MONTREUIL CEDEX

01.55.82.84.32

D'autre part, Frédéric CUVILLIER, confirme sa **volonté d'ouvrir à la concurrence le transport de voyageurs en 2019, la CGT dénonce cette posture dogmatique qui a prouvé son inefficacité** pour le fret ferroviaire comme pour l'ensemble des services d'intérêt général.



Le Ministre a aussi annoncé l'ouverture de discussions d'un cadre social pour l'ensemble des salariés du secteur ferroviaire qui passera par l'élaboration d'un décret socle qui traitera tous les aspects liés à la durée du travail des salariés du rail. Il considère que cela doit passer par **le maintien du statut et que les cheminots ont raison de le défendre**. Il peut compter sur la CGT pour ne rien lâcher sur cette question comme sur celle de la réglementation du travail.

Les Etats Généraux du service public ferroviaire initiés par la Fédération CGT des Cheminots sur l'ensemble du territoire, dynamisés par de nombreux débats publics rassemblant les usagers, les élus politiques, les cheminots, **démontrent la nécessité d'élargir le débat de l'avenir de la SNCF comme entreprise publique**.

On peut affirmer que les actions de ces derniers mois et notamment la grève nationale unitaire tous services du 25 octobre dernier ont pesé sur les choix du gouvernement.

La CGT appelle donc les cheminots à amplifier leur mobilisation dans un cadre unitaire le plus large possible pour gagner un service public de qualité.

Montreuil, le 30 Octobre 2012